



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1  
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : **CER-OPT64611-C199568**

2. Nom et adresse de l'opérateur

**AGRI BIO CONSEIL**  
1 ALLEE DE LA VILAINE P.A. CHATEAU GAILLARD  
35470 BAIN DE BRETAGNE

Activité principale: **DISTRIBUTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme  
de contrôle

**Bureau Veritas Certification France**  
Le Triangle de l'Arche  
9 cours du Triangle  
92937 Paris-la-Défense CEDEX  
**FR-BIO-10**

4. Catégories de produits/activité

**Distribution de produits divers**

Aliments pour animaux  
Céréales  
Plants de pomme de terre  
Pommes de terre de consommation  
Semences de grande culture  
Sucres  
Vinaigre de cidre

**Distribution de produits divers**

Aliments minéraux pour animaux  
Aliments pour animaux

**Distribution de produits divers**

Aliments pour animaux

5. Définis comme

Agriculture Biologique

Aliment pour animaux utilisable en  
Agriculture Biologique

Produit en Conversion

6. Période de validité : Du 10/09/2020 au 31/12/2021

7. Date de contrôle: 10/09/2020

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités.

Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à [transfobio@bureauveritas.com](mailto:transfobio@bureauveritas.com).

Paris La Défense, le : 16/09/2020  
Pour le Président, Laurent Croguennec

